

# JOURNAL DE ROUBAIX

## POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Roubaix-Tourcoing : Trois mois, 13 fr. 50. — Six mois, 26 francs. — Un an, 50 francs.  
Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne : Trois mois, 15 francs.  
La France et l'étranger, les frais de poste en sus.

LE PRIX DES ABONNEMENTS EST PAYABLE D'AVANCE. — TOUT ABONNEMENT CONTINUE JUSQU'À RÉCEPTION D'AVIS CONTRAIRE.

RÉDACTION & ADMINISTRATION

17, RUE NEUVE, 17

Directeur-Gérant : ALFRED REBOUX

Bureau à Tourcoing, RUE DES POUTRAINS, 42

ABONNEMENTS ET ANNONCES :

RUE NEUVE, 17, A ROUBAIX — A LILLE, RUE DU CURÉ SAINT-ÉTIENNE, 9 bis.

Paris, chez MM. HAVAS, LAFFITE & Co, place de la Bourse, 8, et rue Notre-Dames-des-Victoires, 34

Bruxelles, à l'OFFICE DE PUBLICITÉ.

ROUBAIX, LE 8 MAI 1886

### LA QUESTION DU HARRAR

Le massacre du comte Porro et de ses compagnons dans le Harrar a produit en Italie une douloureuse émotion. On sait que l'Italie s'est établie à Massouah dans le but d'ouvrir à son commerce des débouchés dans l'Abyssinie, le Choa et le Harrar. C'est du côté du Harrar qu'elle a voulu tout d'abord têter le terrain. Le gouvernement italien a envoyé dans ce pays une mission sous le commandement du comte Porro pour y faire des explorations géographiques et y créer des factoreries.

Le comte Porro est parti d'Aden le 16 mars pour se rendre à Zeilah, point port de la côte orientale d'Afrique occupé depuis deux ans par les Anglais, et de là à Harrar, ville de l'intérieur, qui est le principal marché de la vaste région appelée le Harrar. On sait de quelle façon tragique l'expédition s'est terminée.

L'Angleterre a une certaine part de responsabilité dans les événements qui viennent de se passer au Harrar. Ce pays a été longtemps sous la domination de petits sultans arabes qui vivaient de l'infâme commerce de la traite. Ces marchands de chair humaine tiraient de l'intérieur des convois de noirs qu'ils embarquaient dans les petits ports de la côte sur des boutres arabes.

Les navires arabes traversaient la mer Rouge avec leur cargaison à fond de cale; et les esclaves vendus sur les marchés de l'Arabie étaient expédiés de là en Perse, en Syrie, dans l'Asie Mineure, et même à Constantinople. Ismaïl pacha ayant soumis le Harrar et installé une garnison égyptienne dans la ville du Harrar, le commerce de la traite n'eut plus les mêmes facilités.

Il fallut, pour expédier les convois d'esclaves, prendre certaines précautions qui rendaient l'opération moins lucrative. Par suite de la surveillance exercée par les autorités égyptiennes, le trafic du bois d'ivoire dans le Harrar devint beaucoup moins florissant, ce qui constituait pour la civilisation un notable progrès.

Mais, au moment de l'affaire d'Arabi, les Anglais crurent conforme à leurs intérêts de vouloir du Harrar la garnison égyptienne et de confier le gouvernement du pays au fils de l'ancien émir de Harrar, qui avait été tué lors de la conquête égyptienne. Sous ce nouveau régime, la sécurité relative qui existait dans le Harrar, au temps de la domination égyptienne, disparut rapidement et la contrée était retombée en pleine barbarie quand eut lieu l'envoi de la mission Porro.

L'émir que les Anglais ont ou la malheureuse idée de « rétablir sur le trône de ses pères » n'est qu'un affreux drôle, un bandit de la pire espèce. Avec ses soldats qui ne sont en réalité qu'une bande de brigands, armés de fusils Remington, il entretient des expéditions dans les contrées avoisinantes, portant au loin le meurtre et le pillage; les malheureux qu'il fait pri-

sonniers dans le cours de ces campagnes sont vendus publiquement comme esclaves sur le marché de Harrar.

Le régime actuel dans le Harrar, disait une correspondance envoyée d'Aden à un journal allemand avant qu'on ait reçu la nouvelle du massacre de la mission Porro, est une honte pour l'Angleterre et un défi à toute civilisation, même à une civilisation primitive comme celle qui fut introduite par l'ancienne domination égyptienne.

L'Angleterre est responsable de l'état de choses actuel, car elle n'avait aucun motif raisonnable d'abandonner l'émir à lui-même.

Les Égyptiens avaient créé dans Harrar un certain ordre et il n'eût pas été difficile à leurs successeurs de continuer l'œuvre commencée.

Un gouvernement anglais à Harrar avec mille hommes de troupes de l'Inde aurait parfaitement suffi pour maintenir la tranquillité. Le Harrar est assez riche pour qu'on eût pu se procurer facilement, sans gêner le commerce, les ressources pour les frais d'occupation et d'administration.

Il est permis de s'étonner que le gouvernement anglais, bien placé pour savoir quelle est la situation dans le Harrar, n'ait pas prévenu le gouvernement italien du sort qui devait résulter de son envoi et que le gouvernement anglais de Zeilah ait laissé le malheureux comte Porro aller au devant d'une mort certaine.

L'Angleterre, depuis qu'elle a établi son influence en Égypte et dans les pays africains que Méhémet-Ali et Ismaïl-pacha avaient conquis, n'y a donc fait que du mal. L'Égypte, elle l'a ruinée; le Soudan, elle l'a perdu; les pays somalis, qui étaient faciles à défendre et où les Égyptiens avaient su assurer l'ordre matériel et établir une demi-civilisation, elle les a ramené à la barbarie. Et il est pénible de constater la philosophie insouciance avec laquelle le gouvernement anglais assiste aux malheurs qu'il a pour ainsi dire préparés.

Si la civilisation, dans une grande partie de l'Afrique, a reculé devant la barbarie musulmane, c'est à l'égoïsme ou à l'incurie de l'Angleterre qu'on le doit. Et les Anglais n'ont pas l'air de s'en douter.

Quoi qu'il en soit, l'Italie est fondée dans une certaine mesure, à demander compte à l'Angleterre de la catastrophe de la mission Porro. Reste à savoir quelles sont les intentions du gouvernement anglais. Nous pensons qu'après ce qui vient de se passer il ne continuera pas à vouloir de sa protection le sultan du Harrar.

Profitera-t-il des circonstances pour mettre dans le pays une garnison britannique, ou poussera-t-elle à envoyer à Harrar une expédition militaire pour venger la mort du comte Porro et détrôner l'émir? Nous l'ignorons. Mais le gouvernement français fera bien de surveiller de près les événements. La France est établie à l'entrée du Choa et du Harrar, par ses possessions d'Obok, de Sagallo et de Tadjourah. Il ne faut pas qu'une autre puissance européenne lui ferme la route de ces régions de l'Afrique.

Si l'Angleterre et l'Italie ont des mesures à prendre au sujet du Harrar nous aimons à croire qu'elle ne les prendront pas sans consulter d'abord notre gouvernement, et que M. de Freycinet saura, au temps voulu, faire valoir les droits incontestables de la France.

### NOUVELLES DU JOUR

Le prix des dépêches

Paris, 7 mai. — Le ministre des postes et télégraphes vient d'arrêter en principe que les dépêches adressées aux journaux bénéficieront d'une réduction de prix de 50 0/0.

Le prix de la transmission sera abaissé de 5 centimes à deux centimes et demi.

A Decazeville

Decazeville, 7 mai. — A 2 heures la place du marché est envahie par une foule énorme. Tous les ouvriers avaient un bouquet à la boutonnière. Deux mineurs portent une immense couronne sur laquelle on lit : « Avenir du travail ». Les cortèges se forment et les ouvriers partent sur deux rangs dans le plus grand ordre pour se rendre au domicile du défunt. Le cortège, au lieu de se rendre directement chez Guibert par la rue de la Gare, reverse toute la ville.

Decazeville, 7 mai. — L'enterrement du pauvre ouvrier qui a été tué par le train de la gare était absolument plein. Chacun a lu un discours sur sa tombe. Après lui, l'émir rappelle à grands traits la vie de Guibert, déporté en 1857, il parle du rôle joué par le clergé dans la lutte des travailleurs contre le capital.

L'ouvrier de la centrale l'uchote a pris ensuite la parole au nom des ouvriers; il a vivement félicité Guibert, comme Coré et Coule, d'être mort libre-penseur. A la sortie du cimetière une queue a été faite pour la femme et les enfants de Guibert.

Les ouvriers sans travail à Manchester

Manchester, 7 mai. — Une manifestation des ouvriers sans travail a réuni 4,000 personnes qui ont accueilli la proposition ayant pour objet de demander au gouvernement à contraindre les autorités locales à entreprendre les travaux afin d'occuper les ouvriers.

Une procession eut lieu ensuite, pendant laquelle s'élevèrent plusieurs cris d'ordre.

La loi politico-ecclésiastique

Berlin, 7 mai. — La Chambre des députés a adopté en deuxième lecture l'article 10 de l'ensemble du projet de loi politico-ecclésiastique, tel qu'il lui a été transmis par la Chambre des seigneurs. Les libéraux-nationaux n'ont voté que pour quelques articles, concernant notamment la suppression de la surveillance accordée à l'Etat sur les lieux de culte et la liberté de dire la messe et d'administrer les sacrements.

Presque tous les conseils généraux ont clos leur session.

Le conseil général de l'Aveyron a émis un vœu contre les dispositions de la loi sur l'enseignement primaire relatives à la laïcisation et demandant que la décision en cette matière soit laissée aux conseils municipaux.

Le conseil général de la Manche a repoussé un vœu de M. de La Martinière en faveur de la suppression des vingt-huit jours des réservistes et de ses treize jours des territoriaux. Le vœu demandait ensuite le prochain dépôt sur le bureau de la Chambre des nouvelles lois militaires et la réduction des charges militaires dans la mesure compatible avec l'intérêt de la défense nationale.

Le conseil général de la Haute-Loire a émis un vœu en faveur du retour à l'ancien nombre des concours régionaux et un vœu tendant à ce que les comptes des fabriques des églises soient soumis aux règles ordinaires de la comptabilité publique.

Lundi prochain, va commencer dans la Chambre des Communes la grande discussion de la seconde lecture pour le bill irlandais du « home rule ».

La campagne qu'on mène, pendant les vacances de Pâques, les parisiens comme les adversaires des projets de M. Gladstone, n'a pas sensiblement modifié la situation. Les deux

partis n'ont guère fait que répéter les arguments connus pour et contre. Le seul fait saillant et important est fourni par le manifeste que M. Gladstone a adressé au pays, sous le prétexte de rendre compte de son mandat législatif à ses électeurs écossais.

Par ce manifeste, le premier ministre anglais a continué une chose qu'on n'avait pu que soupçonner avant son avènement catégorique que depuis l'artifice : M. Gladstone fait ouvertement appel à l'opinion du pays lui-même, par dessus la tête de la représentation nationale qui siège aux Communes.

Cela, c'est une méthode beaucoup plus démocratique et révolutionnaire que parlementaire et, comme le remarque le Times dans un leader à l'emporie pièce, M. Gladstone peut bien se flatter d'être le premier ministre anglais qui ait osé inaugurer une pareille méthode de gouvernement.

C'est évidemment le Times ne sera guère partagé par ses lecteurs, car voilà beaux jours que chez nous, petits et grands hommes d'Etat usent et abusent de la pression populaire pour gouverner.

Il est vrai aussi que l'expérience a dû apprendre à tout le monde chez nous qu'en définitive, cette façon de procéder a encore plus d'inconvénients que d'avantages; ne serait-ce que parce qu'elle gonfle d'orgueil un corps électoral, le joint grossièrement de toutes les fantaisies et lui inspire la conviction très erronée que sa sagacité est suffisante pour mener de la rue les affaires de l'Etat.

Si encore cette expérience avait guéri nos électeurs!

### ENTRE EUX

La possibilité d'une session parlementaire en incidents, à un jour par ce qui se passe aujourd'hui entre les députés et par ce qui se passe aujourd'hui au sein du conseil des ministres, est un fait qui a été constaté par les députés et par le conseil des ministres. Les députés ont le droit de proposer des résolutions et le conseil des ministres a le droit de les discuter.

M. Sarrien a après cette publication et veut l'entretenir, ce qui est tout à fait admissible. Mais le conseil des ministres ne peut pas accepter la proposition de M. Sarrien, car cela signifierait que le conseil des ministres se soumettrait à la Chambre des députés, ce qui est tout à fait inadmissible.

« Eh bien ! M. Dullos restera à Blois. Voilà ce qu'il a décidé de faire de confiance de M. Sarrien. » de ce fait pour vous dire, monsieur le ministre, que les ministres sont disposés à signer le bill et que l'incident serait clos si vous consentiez à tenir votre promesse. Ces messieurs protestent dans le cas contraire.

« Je suis sûr que je jurerai à titre et quelle que soit la décision prise. Il n'est pas admissible que le Gouvernement cède à une majorité qui refuse de signer pour imposer sa volonté administrative. Je ne puis pas plus admettre cela de l'apart de républicains que je ne l'admets de l'apart de conservateurs. » Voilà de singuliers motifs administratifs, et par les tons que se jouent les républicains entre eux, on peut juger de ce que sont ces choses lorsqu'ils n'ont en face d'eux que de simples réactionnaires. Nous ne pouvons de plus en plus dans l'avenir, par sans que nous nous en rendions compte, prévoir la fin de ce drame.

### LA DISCUSSION DU BUDGET

L'époque tardive à laquelle la Chambre va reprendre ses séances et la nécessité où l'on se trouve cette année, en raison des élections des conseils généraux, de clore plus tôt que d'habitude la session parlementaire, vont avoir pour conséquence, dit le Rappel, le renvoi de la discussion du budget à la session d'hiver.

La rentrée se effectuera que le 25 mai et

la commission du budget aura à peine commencé ses travaux à cette date. Depuis son élection jusqu'aux vacances de Pâques, en effet, elle a consacré ses séances exclusivement à la discussion du projet d'emprunt. Elle n'a pas encore abordé l'examen du budget proprement dit; elle ne commencera ce travail qu'à la reprise de ses travaux vers le 15 mai. Or, cet examen, qui constitue en tout temps une œuvre longue et ardue, se prolongera cette année plus que de coutume en raison du nombre et de la variété des réformes proposées par le ministre des finances et de la multiplicité des conséquences que ces réformes peuvent avoir.

C'est tout au plus si un délai de deux mois suffira à la commission du budget pour terminer la préparation du budget de 1887 et aboutir à des conclusions définitives.

Or, à l'expiration de ce délai, c'est-à-dire vers l'époque de la fête nationale du 14 Juillet, on se trouvera dans l'obligation inévitable de clore la session, en raison des élections pour le renouvellement par moitié des conseils généraux dans toute la France.

Le renouvellement, on le sait, se fait tous les trois ans, avant la session d'août. Cette session s'ouvrira, cette année, le 16 août, les élections, suivant l'usage, devront être faites une quinzaine de jours avant environ, c'est-à-dire le dimanche 1er août.

La durée de la période électorale étant d'au moins quinze jours, les Chambres devront se séparer le 14 juillet pour permettre à ceux de leurs membres qui, cumulant le mandat départemental avec le mandat législatif, sont soumis au renouvellement, de se rendre dans leurs cantons respectifs.

Il y a donc de très grandes probabilités, on le voit, pour que la session ordinaire de 1887, qui reprend le 25 mai, soit close le 14 juillet prochain.

Mais si la session ordinaire est ainsi abrégée, la session extraordinaire d'hiver devra être nécessairement plus étendue que d'habitude pour permettre aux deux Chambres de voter le budget avant la fin de l'année.

On prévoit en effet que la session extraordinaire devra être ouverte du 10 au 16 octobre, si l'on veut que l'exercice 1887 soit doté d'un budget normal, c'est-à-dire voté avant le 31 décembre 1886.

### NOUVELLES COMPLICATIONS

Il y a de nouvelles complications, des complications en Grèce et les dépêches qui affluent depuis hier, ont toutes un air de plus pessimisme. Il n'y est question que des exigences croissantes des puissances, auxquelles le cabinet hellénique oppose la même résistance, du départ des chargés d'affaires et des préparatifs militaires que font simultanément la Turquie et la Grèce, la première pour attaquer, la seconde pour se défendre. Quant au point précis du débat, il est toujours difficile de le définir, attendu que le terrain des négociations change à chaque instant.

Aux dernières nouvelles, on parlait de la démission de M. Delavayis et de son remplacement par le président de la Chambre, M. Rikaki.

En attendant, le ministre de la marine a ordonné à la canonnière Salmoude de se rendre à Constantinople et d'en ramener l'envoyé hellénique, M. Condouriotis. Ce dernier a été donné hier soir, après l'arrivée au Pirée de la canonnière turque Nivola.

Vendredi matin, les représentants étrangers se disposaient à partir. M. Kumbold ira à Matre; le baron Von den Heineken se rendra à Berlin ou passant par Constantinople. L'envoyé russe, M. de Butzow, qui est arrivé à Pirée, se rendra avec ses collègues. Le ministre de Turquie partira avec tout le personnel de la légation, on croit que les premiers secrétaires des légations resteront comme chargés d'affaires sans être officiellement accrédités. On s'attend à ce que, demain, une communication importante au sujet des suites de la rupture diplomatique entre la Grèce et les puissances.

D'après une dépêche du Temps, le départ d'Athènes des chargés d'affaires d'Angleterre,

d'Allemagne, d'Autriche et d'Italie serait un fait accompli. Il n'est pas question du départ de M. de Moty, ni du ministre russe.

Athènes, 7 mai. — Avant leur départ, les représentants d'Angleterre, d'Allemagne, d'Italie et d'Autriche, ont adressé seulement, chacun séparément, une note dénonçant qu'ils laissent leurs secrétaires chargés d'affaires.

Le représentant de la Turquie a annoncé qu'il partait parce que ses collègues quittaient Athènes sur une question inhérente à la sûreté de la Turquie. La population a accompagné, donnant des signes de joie, le premier régiment partant pour la Thessalie; les dames, du haut des balcon, jetaient des fleurs aux soldats.

Athènes, 6 h. 15 du soir. — Le ministre de Grèce à Constantinople, laissera le conseiller délégué chargé de l'expédition des affaires. Le premier secrétaire de la légation de Turquie restera ici, contrairement au bruit que tout le personnel de la légation avait quitté Athènes.

### NOUVELLES MILITAIRES

M. le général Comte, commandant la 1<sup>re</sup> division d'infanterie, est désigné pour succéder, en 1886, à l'inspection générale de la 1<sup>re</sup> division d'infanterie (55, 127, 1<sup>er</sup>, 84 régiments) et du 15<sup>o</sup> bataillon de chasseurs à pied.

M. le général Berlin, commandant le 2<sup>o</sup> division, est chargé de l'inspection de la 2<sup>o</sup> division (33, 73, 8<sup>o</sup> et 110<sup>o</sup> régiments).

Pour la cavalerie, M. le général de Galliffet, membre du conseil supérieur de la guerre, est chargé de l'inspection des brigades du 1<sup>er</sup> corps d'armée.

M. le général de brigade Gaillet, membre-adjoint du conseil consultatif de cavalerie, est chargé de l'inspection de la 1<sup>re</sup> légion de gendarmerie.

M. le général de division Minot, membre de la commission mixte des travaux publics, est chargé de l'inspection des régiments d'artillerie du 1<sup>er</sup> corps.

M. le général de brigade Mousset, commandant le génie de la 1<sup>re</sup> région, inspecteur du régiment de génie du 1<sup>er</sup> corps, est chargé de l'inspection de la 1<sup>re</sup> division de génie.

M. le général de division Minot, membre de la commission mixte des travaux publics, est chargé de l'inspection des régiments d'artillerie du 1<sup>er</sup> corps.

M. le général de brigade Mousset, commandant le génie de la 1<sup>re</sup> région, inspecteur du régiment de génie du 1<sup>er</sup> corps, est chargé de l'inspection de la 1<sup>re</sup> division de génie.

M. le général de division Minot, membre de la commission mixte des travaux publics, est chargé de l'inspection des régiments d'artillerie du 1<sup>er</sup> corps.

M. le général de brigade Mousset, commandant le génie de la 1<sup>re</sup> région, inspecteur du régiment de génie du 1<sup>er</sup> corps, est chargé de l'inspection de la 1<sup>re</sup> division de génie.

M. le général de division Minot, membre de la commission mixte des travaux publics, est chargé de l'inspection des régiments d'artillerie du 1<sup>er</sup> corps.

M. le général de brigade Mousset, commandant le génie de la 1<sup>re</sup> région, inspecteur du régiment de génie du 1<sup>er</sup> corps, est chargé de l'inspection de la 1<sup>re</sup> division de génie.

M. le général de division Minot, membre de la commission mixte des travaux publics, est chargé de l'inspection des régiments d'artillerie du 1<sup>er</sup> corps.

M. le général de brigade Mousset, commandant le génie de la 1<sup>re</sup> région, inspecteur du régiment de génie du 1<sup>er</sup> corps, est chargé de l'inspection de la 1<sup>re</sup> division de génie.

M. le général de division Minot, membre de la commission mixte des travaux publics, est chargé de l'inspection des régiments d'artillerie du 1<sup>er</sup> corps.

M. le général de brigade Mousset, commandant le génie de la 1<sup>re</sup> région, inspecteur du régiment de génie du 1<sup>er</sup> corps, est chargé de l'inspection de la 1<sup>re</sup> division de génie.

M. le général de division Minot, membre de la commission mixte des travaux publics, est chargé de l'inspection des régiments d'artillerie du 1<sup>er</sup> corps.

M. le général de brigade Mousset, commandant le génie de la 1<sup>re</sup> région, inspecteur du régiment de génie du 1<sup>er</sup> corps, est chargé de l'inspection de la 1<sup>re</sup> division de génie.

FEUILLETON DU 9 MAI 1886. — N° 22

## FLOREAL

Il passa deux heures dans les galeries, puis vint s'asseoir pendant le reste de la semaine, toutes les fois les uns après les autres.

Il n'avait en fait d'armes que sa canne à marter.

Le bruit s'était répandu qu'il avait été menacé et, parmi les mineurs frappés de la censure, avec laquelle il avait immédiatement parcouru tous les puits, s'il s'était glissé des assassins, pas un n'avait osé frapper.

Quelques jours de là, Voltin circulait dans les galeries de Ste-Marie l'orsqu'il lui sembla qu'à l'approche du fond se tenait un homme dont les allures lui paraissaient suspectes.

Il s'engagea dans le conduit; l'obscurité y était complète. Evidemment l'individu qui avait pris cette route guignait aux échelles. Voltin leva sa lampe et ne vit rien au-dessus de lui; cependant, esclaves de son devoir, il gravit les degrés un à un.

Il fallait que l'autre eût accompli bien rapidement son ascension, car il avait beau monter, il ne le retrouvait pas.

Voltin avait compté les échelles qu'il venait de franchir, il était à la huitième.

Chaque d'elles avait environ cinq mètres.

Il monta encore et au sommet de la neuvième, il se trouva sur une plate-forme à l'entrée des étages abandonnés du puits.

Le surveillant hésita un moment, s'arrêta pour se reposer, et jetant un coup d'œil sur les cages de l'ascenseur qui passaient devant lui avec une rapidité vertigineuse, enlevant les berlines pleines de charbon et les rameaux vides au fond, il se secoua la tête en ayant l'air de dire :

— Il faut être bien étourdi pour s'aventurer par semblable route, ou il faut avoir envie de commettre un bien mauvais coup !

En effet, les cages disparaissent, il ne restait, à cette hauteur du gouyau, qu'un trou noir et profond dans lequel une chute eût été épouvantable.

Puis se retournant du côté de la vieille galerie qui s'enfonçait dans les entrailles du sol, il voyait encore sa lampe comme pour voir au loin et murmurer ses dents :

— Il s'est caché là !

En effet, c'était bien là, à quelques mètres de lui,

que se tenait, tapi dans l'ombre, l'homme qu'il avait poursuivi.

— Son cœur battait à lui rompre la poitrine, il se sentait pris, et dans sa tête les projets les plus sinistres se succédaient.

Il avait compris dès le premier moment qu'on s'était mis à sa poursuite et à peine au sommet de la quatrième échelle il avait vu au-dessus de lui, dans le vide, une petite tueur annonçant la présence d'un homme.

C'était la lampe de Voltin.

Il s'était remis à grimper et la petite lueur le suivait toujours.

Ses doigts se crispèrent sur les barreaux, la sueur perlait à son front, et ses jambes semblaient vouloir se dérober sous lui.

La tête lui tournait, il moutait à têtus.

Enfin il arriva à l'étage abandonné.

À ce moment, une des cages passa avec un bruit sourd accompagné par la vitesse et le déplacement de l'air; il se rejeta brusquement en arrière, terrifié, ne faisant au pas qu'après avoir têté le terrain.

Devant lui, c'était l'inconnu, la nuit; derrière, l'homme qui montait toujours; à côté, les profondeurs du puits dans lesquelles s'enfonçaient les cages.

Il s'accrochait, se cramponna aux bois et avança le pied; il sautait le sol, recommença, et trouvant toujours la terre, finit par se redresser et têter à droite et à gauche.

Il reconnut le boisage des deux côtés et comprit qu'il avait quitté la première galerie pour entrer dans une seconde.

Les cages repassèrent là-haut près du gouyau; il les entendit à peine, et se croyant en sûreté il s'assit par terre.

Lorsqu'il eut regardé son sang-froid, il se mit à réfléchir.

— Je n'ai pas eu de chance; je suis dit-il; les compagnons commencent à reculer, on avait menacé l'ingénieur et il se promenait impunément dans toutes les fosses. Je descends, ce matin, avec ce Vignaud comme la première fois, espérant rencontrer Miletton; mon plan était fait; sous ce costume, il ne m'eût jamais soupçonné; je le priais de monter jusqu'à la machine à vapeur; il passait le premier, et une fois sur une des passerelles au-dessus de l'eau, une poussée, et c'était une affaire faite; plus de Miletton, plus rien que la terreur, imaginant une vaste conspiration, et les puits restant vides de ce point d'une autre échelle, c'était la grève et le commencement de nos revendications. Au lieu de cela, Miletton ne descend pas; je rôde une heure autour du rond, command pas, et un chef de poste qui me prend le nez sous pour qu'il m'ordonne d'aller au travail; je file de ce côté, je vois l'heure de la remonte sans attendre dans ce trou l'heure de la remonte sans courir le risque d'être reconnu, et au moment où je veux m'arrêter, j'aperçois cette lueur qui me suit.

Si c'est après moi qu'il court, celui-là, meilleur à lui; je ne me laisserai pas prendre !

— Un même temps, Floreal chercha dans sa poche ce qu'il avait de mieux.

Il le trouva, l'ouvrière sera convulsivement et attendit.

Le silence le plus complet, la nuit la plus obscure, régnait autour de lui.

Il prêta l'oreille et n'entendit rien.

Au bout de quelques secondes, un grand vent s'enfonça dans la galerie, c'était une cage qui descendait. Le silence, silence de mort, régna de nouveau.

Floreal se releva.

— Il aura continué de monter, pensa-t-il; c'était peut-être un ouvrier chargé de réparer les échelles. Je l'écouterai bien !

La nuit fut traversée par un rayon lumineux et les bois de la galerie principale apparurent distinctement.

— Ce voilà; murmura Floreal.

Voltin avançait à pas lents, craignant une embuscade.

Lorsqu'il fut à l'entrée de l'allée dans laquelle s'était caché Floreal, il leva encore sa lampe comme pour voir au loin et six pas devant lui aperçut son homme.

Il ne perdit pas son calme.

— Que faites-vous là ? demanda-t-il.

— Vous le voyez, répondit Flo